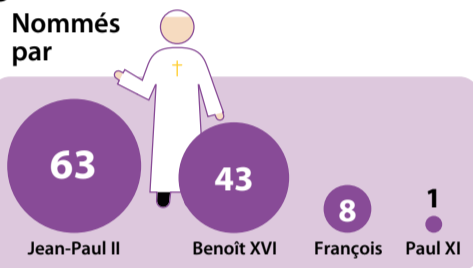
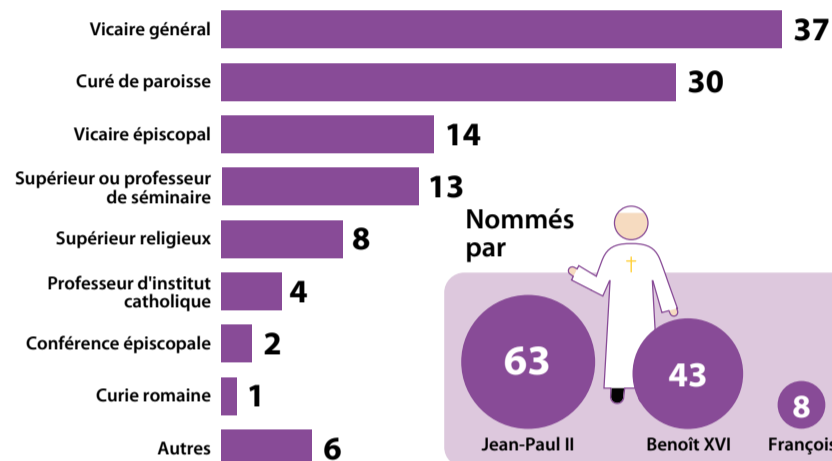


À l'occasion de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France, qui s'ouvre mardi 4 novembre à Lourdes, regard sur l'origine et le parcours des évêques français

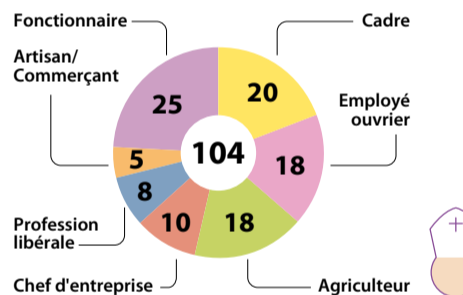
Radiographie de l'épiscopat français

D'où viennent les évêques ?

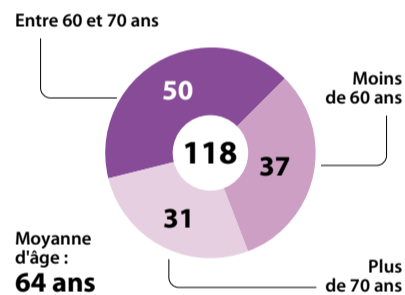
Fonction au moment de leur nomination (sauf évêques orientaux)



Milieu d'origine (pour ceux qui sont connus)



Répartition par âge



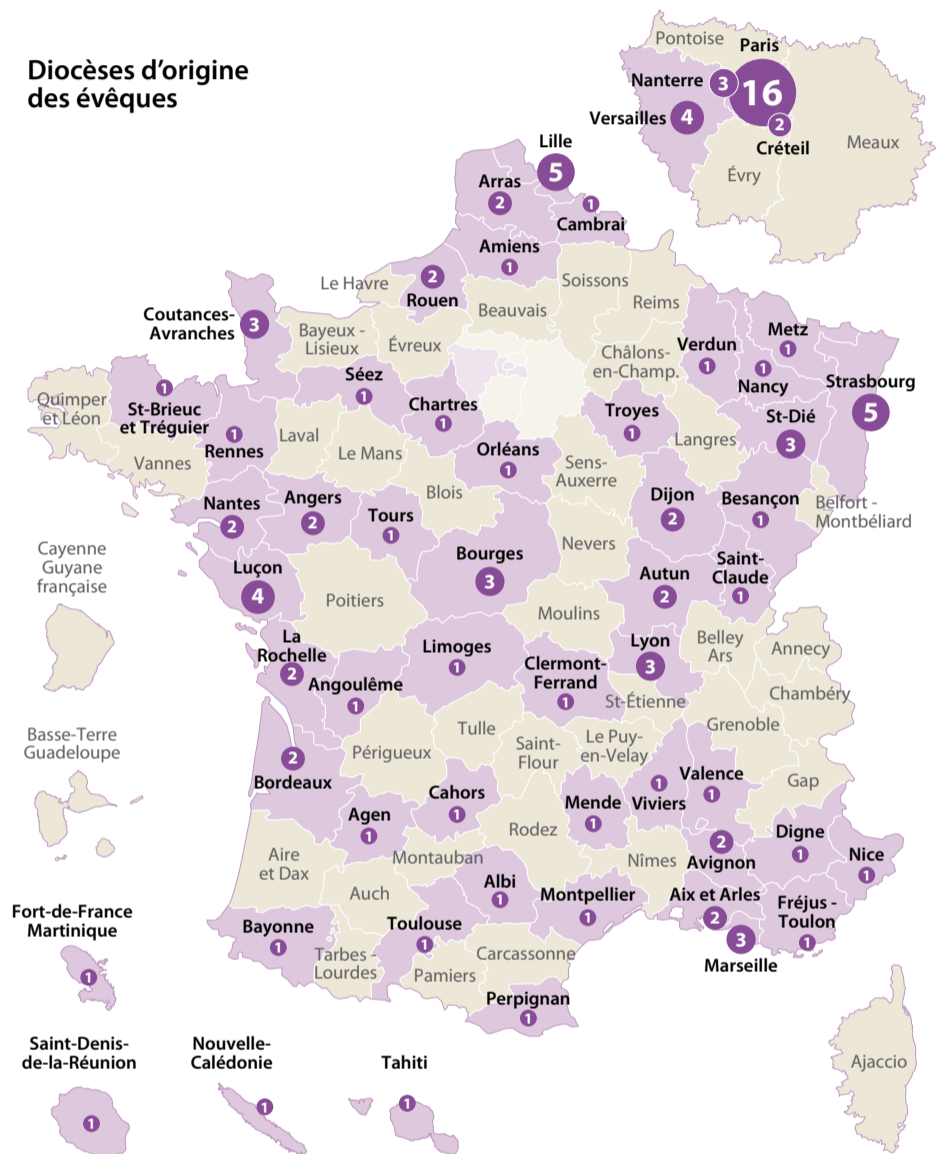
Le plus jeune

Mgr Pascal Chang-Soi
(né en 1966)
Évêque coadjuteur
de Taiohae (Marquises)
et administrateur
apostolique de Papeete (Tahiti)

Le plus vieux

Mgr Michel Méranville
(né en 1936)
Archevêque de Fort-de-France
(Martinique)

Diocèses d'origine des évêques



Source : La Croix

Quel est le profil des évêques français ?

Si l'origine sociale des 118 évêques de France souligne encore une surreprésentation des fils d'agriculteurs (17,3 %), ce sont les fils de chefs d'entreprise, de professions libérales et de cadres qui sont largement majoritaires (38 %). Et si 12 % sont fils de militaires, on ne compte que 18 % de fils d'employés ou d'ouvriers et 5 % de fils de commerçants ou d'artisans. Cette origine sociale se recoupe avec l'origine géographique, les évêques venant surtout des régions les plus catholiques de France : Ouest, sud du Massif central (même si ceux-ci sont en recul), Nord, Alsace, auxquelles il faut ajouter les grandes métropoles de Lyon et Marseille et, surtout, Paris (25 évêques sont originaires de l'Île-de-France, dont 16 de Paris). Au total, près de la moitié des évêques

viennent de 11 diocèses. En ce qui concerne leur formation, la part de ceux qui sont passés par le petit séminaire s'est amoindrie (14 %). À l'inverse, 43 % ont entamé des études profanes et 14 ont même exercé une profession, trois fois et demie plus qu'en 2005. Cette même année, *La Croix* relevait une véritable « prime » aux profils ayant une solide expérience pastorale, qui se renforce encore en 2014 : 37 évêques étaient vicaires généraux au moment de leur nomination, 14 vicaires épiscopaux et 30 curés de paroisse. Au contraire, les anciens responsables de la Conférence épiscopale ou officiels de la Curie sont en net retrait, de même que les anciens supérieurs de séminaires, passés de 20 à 13 en neuf ans.

Il faut noter aussi la disparition des évêques issus des sociétés de prêtres comme Saint-Sulpice (5 en 1996) ou le Prado (3 en 2005) et la nette diminution des religieux en général (20 en 2014, contre 27 en 2005). Seuls ceux issus des communautés nouvelles résistent (3 de l'Emmanuel et 3 de Notre-Dame de Vie).

Enfin, 7 évêques résidentiels ont été administrateurs diocésains et près d'un tiers ont été évêques auxiliaires. Une bonne préparation à la gestion d'un diocèse même si l'idée d'une « carrière épiscopale » est battue en brèche par les chiffres : les deux tiers des évêques n'ont été à la tête que d'un diocèse, un tiers de deux diocèses et un seul évêque de trois...

Comment sont nommés les évêques ?

Quand un évêque doit être nommé, le nonce apostolique enquête sur les besoins du diocèse et, à partir des listes mises régulièrement à jour par les évêques de chaque province de prêtres jugés aptes à l'épiscopat, dresse une liste de trois noms (la *terna*) qu'il transmet à la Congrégation pour les évêques, à Rome, avec son rapport. Deux jeudis par mois, les cardinaux et

évêques de la congrégation se retrouvent pour étudier les dossiers transmis par les nonces. Chacun est invité à donner son avis sur les dossiers instruits par l'un des membres. Chaque semaine – en général le samedi matin –, le préfet de la Congrégation pour les évêques (actuellement le Canadien Marc Ouellet) rencontre le pape à qui il soumet la *terna*, le rapport du nonce et celui de sa congrégation. Le pape choisit ensuite le nouvel évêque, la plupart du temps en suivant l'avis de la congrégation.

En France, l'usage veut que le nom du futur évêque soit transmis au gouvernement qui peut faire connaître d'éventuelles objections de nature politique – à l'exception des diocèses concordataires de Strasbourg et Metz où l'évêque est nommé par décret du président de la République.

Le pape souhaite des hommes qui sachent « fasciner le monde, pour le séduire avec l'offre de la liberté donnée par l'Évangile ».